

## LES CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES

Il existe différents labels et certifications environnementaux spécifiques (papier, encre...) ou multi critères. Ces labels nationaux ont souvent une portée européenne, voire mondiale.

Nous dressons ci-dessous la liste des principaux labels et certifications liés à l'édition. La plupart concernent le papier.



### Ange Bleu

créé en 1977, c'est le label allemand pour le papier. Celui-ci est fabriqué de 75 % à 100 % (en masse) à partir de fibres recyclées dans le produit, le reste étant issu de forêts gérées durablement, limitation de certaines substances dangereuses pour la santé, limitation des émissions de Composés Organiques Volatils.



de l'air et de l'eau lors de la fabrication et de substances dangereuses pour la santé.

### Ecolabel Nordique (Nordic Swan)

Utilisé pour un groupe de 60 produits. Appliqué en Norvège, Suède, Finlande, Islande et au Danemark. Pour le papier il signifie 30 % des fibres vierges issues de forêts gérées durablement ou 75 % des fibres issues de matières recyclées, limitation de certaines substances dangereuses, de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre lors de la fabrication.



### APUR

Créé en 1992 à l'initiative de producteurs français. Pour les produits contenant 60% à 100% de fibres recyclées.



### FSC (Forest Stewardship Council)

Créé en 1993, il permet de tracer la provenance du bois tout au long de la chaîne de production. Il est particulièrement adapté aux grandes propriétés forestières et est soutenu par des ONG comme Greenpeace et WWF. C'est également un certificat pour le papier recyclé post-consommateur.



### Ecolabel Européen

Créé en 1992, c'est la certification écologique officielle européenne. Ce label concerne des produits qui ont un moindre impact sur l'environnement sur la base de critères environnementaux et de critères de performance. Pour le papier, c'est l'utilisation de fibres recyclées ou issues de forêts gérées durablement, la limitation de la pollution

# FICHE THÉMATIQUE

ENVIRONNEMENT | SEPTEMBRE 2017

## LES CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES



### Imprim'Vert

Certification française qui interdit l'utilisation de produits toxiques et organise le stockage des produits dangereux. Imprim'Vert est une marque collective qui a été créée en 1998. Aujourd'hui, plus de 2200 imprimeurs en France et en Europe ont déjà obtenu la marque Imprim'Vert.

### ISO 14001

Une norme de management environnemental internationale publiée en 1996 qui s'applique à toutes les organisations. Elle repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise.

### NAPM (L'Association Nationale de Marchands de Papier)

Un label anglais qui indique que le papier provient de fibres recyclées. Le pourcentage de fibres recyclées est indiqué dans le logo (50, 75 ou 100%). Le label est octroyé sur auto-déclaration du fabricant.



### NF Environnement

Créée en 1991, c'est une marque volontaire de certification. Il s'agit de l'écolabel français. Dans la papeterie, ce label s'adresse à la fabrication des enveloppes.

### Paper by Nature

Fondé en 2008, il s'applique aux articles papetiers transformés tels que les enveloppes, les livres, les blocs de feuilles, les produits de classement... Utilisation de fibres recyclées ou issues des forêts gérées durablement, gestion plus écologique des sites de fabrication, limitation des émissions de Composés Organiques Volatils.



### PEFC (Program for Endorsment of Forest Certification schemes)

Alternative à FSC, il a été créé en 1998 à l'initiative de propriétaires forestiers européens. Il est adapté aux petites et moyennes exploitations de bois, comme en France où 78% de la forêt publique est certifiée PEFC.



### D'UNE FAÇON GÉNÉRALE...

Pour les livres imprimés en Europe, on privilégiera des papiers issus de bois européens (moins de transport) certifiés PEFC ou FSC. Pour les livres imprimés ailleurs, on préférera la certification FSC (plus adaptée aux forêts non européennes).

CONTACT : Karen Politis Boubilil - [kpolitis@sne.fr](mailto:kpolitis@sne.fr) ou 01 44 41 40 62

